

DÉCISION D'APPROBATION DE MODÈLES

n° 90.1.02.371.3.0 du 28 décembre 1990

**Capteurs de masse volumique SOLARTRON modèles 7810 et 7811
et capteur de densité SOLARTRON modèle 3096
intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz
ou dans un voludéprimomètre**

La présente décision est établie en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure, de l'arrêté du 5 août 1987 relatif aux ensembles de correction de volume de gaz et de l'article 24 de l'arrêté du 23 novembre 1959 modifié, relatif à la construction, la vérification et l'utilisation des voludéprimomètres à diaphragme utilisés pour le mesurage des gaz.

Fabricant :

SOCIÉTÉ SOLARTRON, Victoria Road, Farnborough Hampshire, CU 147 PW, Grande-Bretagne.

Demandeur :

SOCIÉTÉ FAURE-HERMAN, 8, rue de la Croix Martre, ZI de Massy Palaiseau, 91120 Palaiseau.

Objet :

La présente décision complète les décisions n° 89.1.01.371.2.0 du 2 novembre 1989 (1) relative aux capteurs de masse volumique SOLARTRON modèles 7810 et 7811 intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz ou dans un voludéprimomètre et n° 89.1.02.37.1.0 du 2 novembre 1989 (2) relative au capteur de densité SOLARTRON modèle 3096 intégré dans un ensemble de correction de volume de gaz ou dans un voludéprimomètre, déjà complétées par la décision n° 90.1.01.371.3.0 du 20 août 1990 (3) relative aux capteurs de masse volumique SOLARTRON modèles 7810 et 7811 et au capteur de densité SOLARTRON modèle 3096 intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz ou dans un voludéprimomètre.

Caractéristiques :

Les capteurs de masse volumique SOLARTRON modèles 7810 et 7811 et le capteur de densité SOLARTRON modèle 3096 diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par les convertisseurs SOLARTRON modèles 7945 et 7946 auxquels ils sont associés.

Le convertisseur SOLARTRON modèle 7945 présente des caractéristiques analogues à celles du convertisseur SOLARTRON modèle 7925 et le convertisseur SOLARTRON modèle 7946 présente des caractéristiques analogues à celles du convertisseur SOLARTRON modèle 7926.

Les autres dispositions de la décision n° 90.1.01.371.3.0 du 20 août 1990, en particulier celle concernant les dispositifs de scellement, les restrictions d'emploi, les inscriptions réglementaires, les conditions particulières de vérification et la validité s'appliquent pour la présente décision.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'industrie :
L'Ingénieur général des Mines,
M. GERENTE.

(1) *Revue de Métrologie*, août 1990, page 1036.
(2) *Revue de Métrologie*, août 1990, page 1053.
(3) *Revue de Métrologie*, août 1990, page 1069.